

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque en date du 30 mars 2023

**DÉLIBÉRATION N°1 - ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS ET DES BUDGETS DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LOUIS MATTHYS, DE L'ESPACE BEL AIR ET DU CLIC DU LITTORAL-RELAIS AUTONOMIE POUR L'ANNÉE 2023**

**A. Budget principal 2023 du CCAS**

Le budget primitif de l'année 2023 du budget principal est arrêté aux montants suivants :

- section d'investissement : 780 500,00 €
- section de fonctionnement : 9 157 000,00 €

**B. Budget 2023 de la Résidence Autonomie Louis Matthys**

Le budget primitif de l'année 2023 de la Résidence Louis Matthys est arrêté aux montants suivants :

- section d'investissement : 29 350,00 €
- section de fonctionnement : 960 860,00 €

**C. Budget 2023 de l'Espace Bel Air**

Le budget primitif de l'année 2023 de l'Espace Bel Air est arrêté aux montants suivants :

- section d'investissement : 1 500,00 €
- section de fonctionnement : 307 000,00 €

**D. Budget 2023 du CLIC-Relais Autonomie du Littoral**

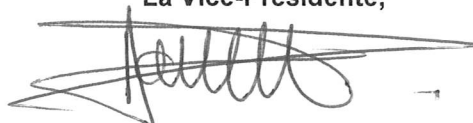
Le budget primitif de l'année 2023 du CLIC du Littoral est arrêté aux montants suivants :

- section d'investissement : 0 €
- section de fonctionnement : 226 950 €

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver les budgets présentés ci-dessus.

ADOPTÉ

POUR EXTRAIT CONFORME,  
Pour le Maire-Président,  
La Vice-Présidente,



Leïla NAÏDJI

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 24 mars 2023 pour la séance du 30 mars 2023 à 17h30

---

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

► **ONT PARTICIPÉ :**

▪ **En présentiel**

Madame Leïla NAÏDJI - Vice-Présidente  
Madame Catherine DELESALLE – Administratrice  
Monsieur Yohann DUVAL - Administrateur  
Madame Jocelyne FEVER - Administratrice  
Monsieur Jossieran FLOCH - Administrateur  
Madame Laurence HUMILIÈRE – Administratrice  
Madame Élisabeth LONGUET - Administratrice  
Madame Laurence OLIVIER – Administratrice  
Madame Michèle PEPIN - Administratrice

▪ **En vision conférence**

Madame Harmonie HARS-GOUTEAU - Administratrice

► **ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR**

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Madame Joëlle CROCKEY à Madame Leïla NAÏDJI

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque en date du 30 mars 2023

**DÉLIBÉRATION N°1 - ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS ET DES BUDGETS DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LOUIS MATTHYS, DE L'ESPACE BEL AIR ET DU CLIC DU LITTORAL-RELAIS AUTONOMIE POUR L'ANNÉE 2023**

**A. Budget principal 2023 du CCAS**

Le budget primitif de l'année 2023 du budget principal est arrêté aux montants suivants :

- section d'investissement : 780 500,00 €
- section de fonctionnement : 9 157 000,00 €

**B. Budget 2023 de la Résidence Autonomie Louis Matthys**

Le budget primitif de l'année 2023 de la Résidence Louis Matthys est arrêté aux montants suivants :

- section d'investissement : 29 350,00 €
- section de fonctionnement : 960 860,00 €

**C. Budget 2023 de l'Espace Bel Air**

Le budget primitif de l'année 2023 de l'Espace Bel Air est arrêté aux montants suivants :

- section d'investissement : 1 500,00 €
- section de fonctionnement : 307 000,00 €

**D. Budget 2023 du CLIC-Relais Autonomie du Littoral**

Le budget primitif de l'année 2023 du CLIC du Littoral est arrêté aux montants suivants :

- section d'investissement : 0 €
- section de fonctionnement : 226 950 €

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver les budgets présentés ci-dessus.

**ADOPTÉ**

**POUR EXTRAIT CONFORME,  
Pour le Maire-Président,  
La Vice-Présidente,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20230330-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023

Affichage : 30/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

**Leïla NAÏDJI**

